



2 351 000 Lorrains
au 1^{er} janvier 2011

■ Jocelyn BÉZIAU

Le dynamisme démographique de la Lorraine repose toujours sur son solde naturel positif. La région parvient ainsi à compenser son déficit migratoire par son excédent naturel, même si l'intensité de ces deux phénomènes s'est affaiblie depuis les dernières décennies.

Au total, la population de la région en 2011 est restée à son niveau de 2009, avec 2 351 000 habitants. Cela représente néanmoins une croissance de 3 000 habitants par an depuis 1999.

La baisse de population constatée dans les grandes villes lorraines est plus que compensée par le dynamisme des communes de moins de 5 000 habitants et les couronnes des grands pôles urbains.

Les populations présentées ici sont celles qui font foi pour l'établissement du mode de scrutin et du nombre de sièges à pourvoir aux élections municipales de 2014. Avec la loi du 17 mars 2013, près de 300 communes lorraines abandonneront le scrutin plurinominal au profit d'un scrutin de liste.

Au premier janvier 2011, la Lorraine compte 2 351 000 habitants, soit 15 000 de plus qu'en 2006. Cette croissance annuelle de 3 000 habitants est cependant en deçà des 3 700 habitants par an que gagnait la Lorraine entre 1999 et 2006. La densité de population de la Lorraine approche ainsi 100 habitants par kilomètre-carré, ce qui la maintient au neuvième rang des régions françaises, entre les Pays-de-la-Loire (112 habitants par kilomètre-carré) et la Picardie (99 habitants par kilomètre-carré).

Une croissance démographique portée par la natalité

Le dynamisme démographique de la Lorraine repose toujours sur son solde naturel positif. Néanmoins, le taux de natalité lorrain est en baisse depuis des années. Il est passé en dessous de la moyenne nationale en 1990,

elle-même en baisse continue depuis les années 1980. La hausse de population en Lorraine est ainsi trois fois moins importante que celle observée en France métropolitaine sur la même période (+1,7% depuis 1999, contre +5,0% au niveau national).

En 2009, le taux de natalité en Lorraine (11,4 naissances pour mille habitants) était en dessous de la moyenne nationale (12,7 naissances pour mille habitants), comme toujours depuis 1999. Il était plus élevé que la moyenne nationale avant 1999. Le solde naturel lorrain entre 2006 et 2011 reste cependant largement excédentaire. Sur cette période, on enregistre plus de 30 000 naissances de plus que de décès, soit 2,3% de la croissance française due au solde naturel, ce qui place la Lorraine au dixième rang national, juste après la Bretagne.

Le déficit migratoire de la Lorraine explique la faible croissance de population constatée depuis des années. Seules sept des vingt-deux régions françaises enregistrent un solde migratoire apparent négatif entre 1999 et 2011 : l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne, la Picardie, la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et la Franche-Comté. Le déficit migratoire du grand Est tend à se réduire, malgré des disparités régionales. Ainsi, la Lorraine a connu un déficit migra-

toire de -0,6% par an sur la période 1982-1990, qui s'est progressivement réduit jusqu'à atteindre -0,1% par an sur la période 2006-2011. La Franche-Comté parvient à conserver un solde migratoire nul sur la période 1999-2011. Au contraire, la Champagne-Ardenne présente un solde migratoire déficitaire chronique, proche de -0,4% par an depuis 1982. Pour la première fois depuis 1982, l'Alsace enregistre un solde migratoire négatif (-0,1%) sur la période 2006-2011.

La Lorraine parvient donc à compenser son déficit migratoire par son excédent naturel, même si l'intensité de ces deux phénomènes s'est affaiblie depuis les dernières décennies.

Une croissance moindre que dans le reste du pays

Au total, la population lorraine a progressé d'environ 3 000 personnes par an entre 1999 et 2011, avec un léger infléchissement depuis 2006. La hausse de population était en effet de 3 700 personnes par an sur la période 1999-2006. La Lorraine voit sa population croître de 0,14% par an depuis 1999, soit 4 à 5 fois moins vite que la France métropolitaine (0,63% par an). La Lorraine figure ainsi parmi les régions à la démographie la moins dynamique de France, avec la Champagne-Ardenne (-0,04% par an depuis 1999) et le Nord-Pas-de-Calais (+0,10% par an).

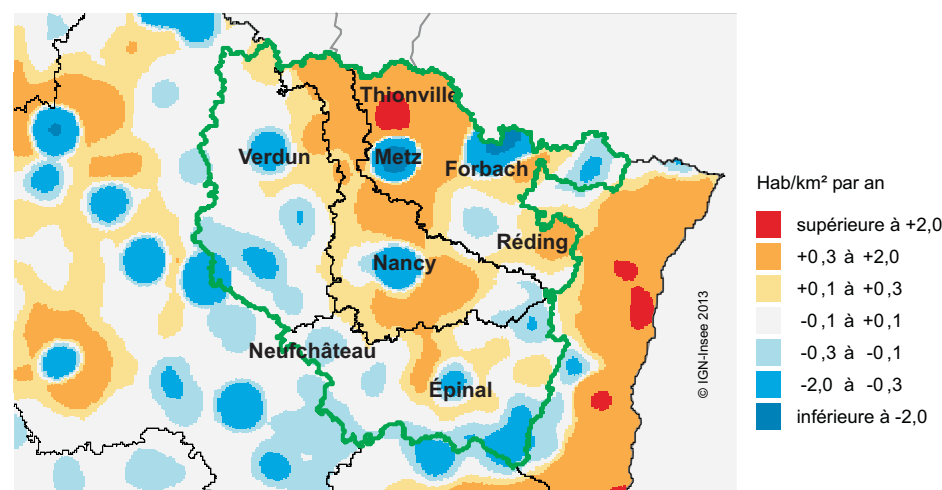
La Meurthe-et-Moselle et la Moselle se démarquent nettement des Vosges et de la Meuse. La Meurthe-et-Moselle et la Moselle gagnent des habitants (+0,2% par an depuis 2006). La population de la Meuse stagne et celle des Vosges esquisse un léger recul (-0,1% par an sur la même période). Cela dit, les quatre départements lorrains demeurent dans le dernier quart du classement national de la croissance démographique, sur la période 2006-2011 comme sur la période 1999-2011.

Les petites communes et la périurbanisation au secours de la démographie lorraine

La population déserte les grandes villes lorraines. Cet exode urbain,

La périurbanisation de la Lorraine depuis 2006

Évolution annuelle de la densité de population



Source : Insee, recensements de la population

La croissance démographique lorraine portée par le solde naturel

	Population au 1 ^{er} janvier 2011	Taux d'évolution annuel moyen 2006-2011 (%)		
		Total	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées-sorties
Meurthe-et-Moselle	733 124	0,21	0,32	-0,11
Meuse	193 557	-0,01	0,15	-0,16
Moselle	1 045 146	0,16	0,30	-0,14
Vosges	378 830	-0,06	0,11	-0,17
Lorraine	2 350 657	0,13	0,26	-0,13

Source : Insee, recensements de la population

Croissance des communes de moins de 5 000 habitants

	Nombre de communes	Population au 1 ^{er} janvier 2011	Évolution de la population entre 2006 et 2011	Taux d'évolution annuel moyen 2006-2011 (%)
Moins de 500 habitants	1 574	310 072	10 787	0,71
500 à moins de 1 000 habitants	344	237 034	7 471	0,64
1 000 à moins de 5 000 habitants	338	714 878	8 177	0,23
5 000 à moins de 10 000 habitants	54	385 740	-2 382	-0,12
10 000 habitants et plus	29	702 933	-9 102	-0,25
Ensemble	2 339	2 350 657	14 951	0,13

Source : Insee, recensements de la population

amorcé depuis des années déjà, semblait avoir épargné quelques villes comme Nancy et Metz, qui poursuivaient leur croissance entre 1999 et 2006. La tendance globale n'admet désormais plus d'exception. En effet, malgré une croissance soutenue (+0,25% par an) entre 1999 et 2006, la population de Nancy n'a pas augmenté depuis 2006, et esquisse même un léger affaïssement (-0,1% sur la période 2006-2011). Celle de Metz, après une période de légère hausse entre 1999 et 2006, accuse même un net recul (-3,6% depuis 2006). Les autres grandes villes de Lorraine poursuivent leur tendance à la baisse.

Malgré un tableau d'ensemble plutôt morose, la démographie lorraine demeure dynamique dans les communes de moins de 5 000 habitants et les couronnes des grands pôles urbains. Ainsi, la population supplémentaire dans les communes de moins de 500 habitants compense presque totalement la baisse de population enregistrée dans les villes de plus de 5 000 habitants (flux de près de 11 000 personnes entre 2006 et 2011). Les communes de moins de 1 000 habitants connaissent un taux annuel d'évolution de leur population supérieur ou égal à celui de la France métropolitaine, tout comme les communes rattachées aux couronnes des pôles urbains, avec un gain de population proche de 0,7% par an dans les deux cas.

Population : les populations légales millésimées 2011 résultent des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2009 et 2013. La collecte des données sur les communes de moins de 10 000 habitants se faisant désormais par roulement sur cinq ans, il n'est pas pertinent de comparer deux recensements du même cycle quinquennal. En particulier, la population d'une telle commune recensée par exemple en 2010 sera estimée par des méthodes différentes en 2009 (interpolation) et en 2011 (extrapolation). Les populations millésimées 2011 sont en revanche comparables avec celles millésimées 2006, faisant appel à un autre cycle d'enquêtes de recensement.

La **population municipale**, ou statistique, d'une commune compte les personnes qui résident habituellement sur la commune, qu'il s'agisse de personnes vivant dans un logement ou dans une communauté. Elle compte également les détenus dans les établissements pénitentiaires, les personnes sans abri et celles résidant habituellement dans des habitations mobiles (roulottes, péniches) recensées sur le territoire de la commune. Les populations municipales millésimées 2011 sont les dernières authentifiées avant les élections municipales de 2014, et font donc foi en matière électorale, notamment pour l'établissement des modes de scrutin et du nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal, conformément aux dispositions prévues par l'article R25-1 du Code électoral.

Solde migratoire apparent : la population d'un territoire évolue en fonction de son solde naturel (naissances moins décès) et de son solde migratoire (arrivées moins départs). La somme de ces deux soldes constitue la variation totale de la population du territoire. Si l'état civil permet de connaître avec précision le solde naturel, la variation totale de la population du territoire est obtenue par différence entre les populations des différents recensements. Ainsi, des modifications du concept de population ou une qualité inégale des recensements entraînent des imprécisions sur la mesure de cette variation totale de la population. Le solde migratoire, estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel, est alors qualifié d'apparent pour mettre en évidence la marge d'incertitude inhérente à celui-ci. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique de population d'un territoire.

Une croissance lorraine soutenue par la périurbanisation

Type de commune	Population au 1 ^{er} janvier 2011	Évolution de la population entre 1999 et 2011	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2011 (%)
Pôle	1 341 968	-23 868	-0,15
Couronne	429 721	34 721	0,70
Multipolarisée	491 263	27 352	0,48
Isolée	87 705	2 108	0,20
Ensemble	2 350 657	40 313	0,14

Source : Insee, recensements de la population

L'exode urbain

Les plus grandes communes de Lorraine	Population au 1 ^{er} janvier 2011	Population au 1 ^{er} janvier 2006	Population au 1 ^{er} janvier 1999	Évolution annuelle 2006-2011 (%)	Évolution annuelle 1999-2006 (%)	Évolution annuelle 1999-2011 (%)	Évolution 2006-2011 (%)	Évolution 1999-2006 (%)	Évolution 1999-2011 (%)
Metz	119 962	124 435	123 776	-0,73	0,08	-0,26	-3,59	0,53	-3,08
Nancy	105 382	105 468	103 605	-0,02	0,25	0,14	-0,08	1,80	1,72
Thionville	40 951	41 127	40 907	-0,09	0,08	0,01	-0,43	0,54	0,11
Épinal	32 734	34 014	35 794	-0,76	-0,73	-0,74	-3,76	-4,97	-8,55
Vandœuvre-lès-Nancy	30 646	31 447	32 048	-0,51	-0,27	-0,37	-2,55	-1,88	-4,37
Montigny-lès-Metz	22 358	22 843	23 437	-0,43	-0,37	-0,39	-2,12	-2,53	-4,60
Sarreguemines	21 604	21 733	23 202	-0,12	-0,93	-0,59	-0,59	-6,33	-6,89
Forbach	21 561	21 956	22 807	-0,36	-0,54	-0,47	-1,80	-3,73	-5,46
Saint-Dié-des-Vosges	21 361	21 642	22 569	-0,26	-0,60	-0,46	-1,30	-4,11	-5,35
Lunéville	19 909	19 881	20 200	0,03	-0,23	-0,12	0,14	-1,58	-1,44
Verdun	18 291	19 374	19 624	-1,14	-0,18	-0,58	-5,59	-1,27	-6,79

Source : Insee, recensements de la population

Savoir plus :

- Populations légales 2011
www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/

Site Internet :
www.insee.fr



Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2014

Zonage en aires urbaines : une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle (unité urbaine) de 1 500 emplois ou plus, et par des communes rurales ou des unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. On distingue des petites aires urbaines (1 500 à 5 000 emplois dans le pôle), des moyennes aires urbaines (5 000 à 10 000 emplois dans le pôle) et des grandes aires urbaines (plus de 10 000 emplois dans le pôle).

On appelle **communes multipolarisées** les communes situées hors des aires urbaines (pôle ou couronne) dont au moins 40% des actifs occupés qui y résident travaillent dans des aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec l'une d'entre elles, et qui forment avec celles-ci un ensemble d'un seul tenant. Les **communes isolées** sont les communes situées hors des aires urbaines qui ne sont pas multipolarisées.

Loi du 17 mai 2013 et élections municipales : quels changements pour les communes ?

La loi du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers intercommunaux, modifie le calendrier électoral et réforme les modes de scrutin des élections municipales et cantonales (rebaptisées «départementales»).

Désormais, les communes de moins de 1 000 habitants procèdent à un scrutin majoritaire plurinominal à deux tours, ce qui était auparavant le cas pour les communes de moins de 3 500 habitants. Les suffrages sont décomptés par candidat et non par liste, chaque votant répartit autant de voix qu'il y a de sièges à pourvoir (pour une commune de moins de 100 habitants, 7 conseillers municipaux sont à élire, donc chaque votant peut inscrire 7 noms sur son bulletin de vote). Pour leur part, les communes de plus de 1 000 habitants éliront leur conseil municipal par un scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire (à deux tours également). Cela signifie que l'on attribue d'abord la moitié des sièges à pourvoir (éventuellement arrondie à l'entier supérieur) à la liste ayant obtenu le plus de voix. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant eu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris la liste majoritaire.

La population prise en compte pour déterminer le mode de scrutin dans la commune est celle issue du recensement de la population. Pour les élections municipales de 2008, les populations légales «sans doubles comptes» de 1999 constituaient les derniers chiffres de population disponibles et donc pris en compte pour le mode de scrutin. Pour les élections de 2014, les populations municipales millésimées 2011 feront foi.

La loi du 17 mai 2013 impacte un peu moins de 300 communes en termes de mode de scrutin. Cela représente près de 5 200 élus au conseil municipal, dont un peu moins de la moitié en Moselle.

La population municipale, évaluée par le recensement, définit également la taille du conseil municipal. Une commune de 500 à 1 500 habitants aura ainsi 19 sièges à pourvoir, tandis qu'une commune de 10 000 à 20 000 habitants devra élire 33 représentants. Attention, changement par rapport aux précédentes élections, les communes de moins de 100 habitants n'élisent plus que 7 conseillers municipaux, au lieu de 9.

En Lorraine, près de 30 000 conseillers municipaux seront élus en 2014, soit environ 400 de moins qu'en 2008 : 7 800 en Meurthe-et-Moselle, 5 300 dans la Meuse, 10 500 en Moselle et 6 300 dans les Vosges. La Moselle gagne autant d'élus que n'en perd la Meurthe-et-Moselle, tandis que la Meuse et les Vosges en perdent respectivement 240 et 160.

Le nouveau visage électoral de la Lorraine

Département	Communes qui changent de mode de scrutin	Nombre d'élus en 2014	Évolution par rapport à 2008
Meurthe-et-Moselle	76	7 831	-84
Meuse	23	5 254	-240
Moselle	136	10 475	85
Vosges	60	6 300	-161
Lorraine	295	29 860	-400

Note de lecture : Pour les élections municipales de 2014, 76 communes de Meurthe-et-Moselle passeront au mode de scrutin de liste, et non plus plurinominal. Au total, les communes de Meurthe-et-Moselle pourvoiront 7 831 sièges au conseil municipal, soit 84 de moins qu'aux précédentes élections.

Source : Insee, recensements de la population et article R25-1 du Code électoral